

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 46 (1905), p. 117-127

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1905__46__117_0

© Société de statistique de Paris, 1905, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1905

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MARS 1905

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance précédente. — Nécrologie. — Nomination définitive d'un membre titulaire. — Présentation d'un membre titulaire. — Correspondance. — Présentation des ouvrages. — Communication de M. A. Neymarek sur les émissions et remboursements d'obligations de chemins de fer en 1904 : les compagnies, le public, l'État et les actionnaires depuis 1883

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Arthur FONTAINE, vice-président, remplaçant le président, M. des Essars, auquel son état de santé ne permet pas d'assister à la séance et qui a fait part de tous ses regrets à M. le Secrétaire général, en le priant de l'excuser près de ses collègues.

M. le PRÉSIDENT estime être l'interprète de la Société en faisant parvenir à M. des Essars ses meilleurs souhaits pour son prompt rétablissement.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. le Président donne la parole à M. Émile LEVASSEUR, qui a exprimé le désir de rendre hommage à la mémoire de notre distingué collègue, M. Clément Juglar, décédé le 28 février dernier. On trouvera ce discours *in extenso* dans le présent numéro, page 125.

Est nommé définitivement membre titulaire, M. Barberot, présenté à la dernière séance.

MM. Lazarus et Fléchetty présentent, comme membre titulaire, M. Elcus (Charles), demeurant à Paris, 6, rue Poisson. Conformément aux statuts, cette présentation sera ratifiée à la prochaine séance.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL mentionne dans la correspondance une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique, ayant trait aux conditions faites aux membres des sociétés savantes ayant l'intention de se rendre au 43^e Congrès des sociétés savantes, qui doit s'ouvrir à Alger le 19 avril prochain. Il invite ses collègues à se faire inscrire, à cet effet, dans la présente séance.

M. le Secrétaire général signale également à la Société l'élection de deux de nos collègues, MM. Georges Paulet et André Liesse, en qualité de membres titulaires de l'Institut international de statistique.

M. Fléchetty donne ensuite lecture de la liste des documents parvenus depuis la dernière séance et que l'on trouvera reproduite dans le présent numéro, page 144.

L'ordre du jour appelle la lecture de la communication de M. A. NEYMARCK ayant pour titre : *Les Émissions et remboursements d'obligations de chemins de fer en 1904 : les compagnies, le public, l'État et les actionnaires depuis 1883.*

Tout d'abord, l'orateur établit qu'à l'heure actuelle l'épargne française possède 23 milliards de francs en titres de chemins de fer (actions et obligations morcelées à l'infini) et 26 milliards en rente 3 %, perpétuelle et amortissable, avec le même morcellement et la même diffusion dans les plus petits portefeuilles. Il examine ensuite, compagnie par compagnie, le montant des émissions et des remboursements en 1904.

Quant aux conventions de 1883, l'orateur constate leurs avantages pour le crédit, le commerce et l'industrie, puisqu'elles ont eu pour effet des abaissements de tarifs et de prix et l'abréviation de la durée des trajets. L'orateur s'occupe enfin des charges patronales et fiscales imposées aux compagnies et aux actionnaires, charges qu'il relève comparativement en 1883, 1900 et 1903, et dont a profité largement le personnel des chemins de fer.

M. le PRÉSIDENT remercie M. A. Neymarck de sa communication si documentée, qui paraîtra *in extenso* dans le prochain numéro, et lève la séance à 10 heures et demie.

Le Secrétaire général,
E. FLÉCHEY.

Le Vice-Président
faisant fonctions de président,
Arthur FONTAINE.

II

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1905 (1)

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Rapport présenté, au nom du conseil, par M. Albert DELATOUR, vice-président.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter, au nom du conseil, les comptes de l'exercice 1904 et le projet de budget pour 1905.

Bilan.

Le chiffre des disponibilités en caisse au 1^{er} janvier 1905 est de 4 007 fr. 22 contre 2 016 fr. 29 au 1^{er} janvier 1904. L'augmentation porte sur les fonds des legs de notre regretté collègue, Adolphe COSTE, qui sont l'objet d'affectations spéciales : une partie va être employée en obligations du Trésor.

Le portefeuille des rentes et valeurs n'a pas subi de modifications durant l'année 1904. Le capital porté au bilan, et qui se monte à 107 276 fr. 88, est déterminé par le prix d'achat. Calculé au cours du 31 décembre 1904, il serait seulement de 106 758 fr. 33. L'écart est trop faible pour que nous vous proposons une modification dans le mode d'établissement du bilan, qui serait d'ailleurs sans conséquence dans la situation actuelle ; mais il nous a semblé qu'il était intéressant en tous cas, à titre de renseignement, de rapprocher les deux chiffres dans le Rapport qui vous est soumis.

1. Voir numéro de mars, p. 82.

Comptes de l'exercice 1904.

Les comptes généraux de l'exercice 1904 se règlent comme il suit :

	fr.	c.
Recettes	12 381,	63
Dépenses	10 390,	70
Excédent de recettes. . .	1 990,	93

Mais, si nous mettons à part le budget spécial afférent au compte des annuités et au compte des revenus des legs BOURDIN et COSTE, le budget ordinaire ne se règle que par un excédent de 125 fr. 93, savoir :

	fr.	c.
Recettes	10 401,	83
Dépenses	10 275,	90
Excédent de recettes. . .	125,	93

Cette situation commande une grande prudence, attendu que l'année 1904 n'a eu à supporter de dépense exceptionnelle d'aucune sorte. Il est donc nécessaire que les pouvoirs publics, qui profitent de vos travaux, veuillent bien nous continuer leur aide, d'autant plus que, d'une part, le nombre des membres de la Société semble avoir atteint le chiffre le plus élevé qu'il soit possible d'obtenir à l'heure actuelle, alors que, d'autre part, l'autorité croissante prise par la Société lui attire des communications de plus en plus nombreuses qui augmentent les frais d'impression.

Les prévisions de recettes se sont réalisées avec une remarquable précision. Évaluées dans le budget de 1904 au chiffre de 10 400 fr., les recettes ordinaires ont été de 10 401 fr. 83. Les cotisations n'ont cependant donné que 3 721 fr. au lieu de 4 000 fr., mais les abonnements et la vente au numéro ont atteint 1 345 fr. 25.

En y comprenant le budget spécial, c'est-à-dire les annuités et les revenus des legs, les recettes étaient évaluées à 12 367 fr.; elles ont été de 12 381 fr. 63.

Les dépenses ordinaires étaient prévues pour 10 400 fr.; elles n'ont été que de 10 275 fr. 90.

Budget de prévision de 1905.

Pour l'année 1905, les recettes ordinaires sont évaluées à 10 300 fr., dont 3 800 fr. pour les cotisations et 1 350 fr. pour les abonnements et la vente au numéro. Les revenus du portefeuille et du compte courant peuvent, d'autre part, être assez exactement calculés à 2 150 fr. environ; enfin, le conseil compte sur 3 000 fr. de subventions. Les recettes spéciales sont évaluées à 1 967 fr., soit un total de recettes de 12 267 fr.

Les dépenses ordinaires sont évaluées à la somme de 10 290 fr., dont 1 630 fr. pour les frais d'administration. En raison du peu d'élasticité des recettes, les frais d'impression du Journal ne sont prévus que pour 4 250 fr., bien qu'ils aient atteint 4 364 fr. en 1904, mais ce chiffre est encore supérieur à la dépense de 1903 (4 178 fr. 04).

Les dépenses de la deuxième partie ne sont que des dépenses d'ordre constatant la mise en réserve des recettes spéciales afférentes aux annuités et aux revenus des legs. Elles sont évaluées à 1 967 fr., ce qui porte à 12 257 fr. le total des dépenses prévues, qui n'est ainsi que de 10 fr. inférieur aux évaluations de recettes.

Notre budget, Messieurs, doit donc être géré avec économie, et nous avons la satisfaction de nous dire qu'il est administré avec un soin et un dévouement au-dessus de tout éloge par notre zélé collègue, M. MATRAT, à qui nous ne saurions trop vous demander de voter de vives félicitations.

Le Rapporteur,
Albert DELATOUR.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1904

ACTIF

<i>Fonds :</i>		
En caisse	61 ^f »	} 4 007 ^f 22
Au Crédit foncier de France	781 57	
Au Comptoir national d'Escompte	3 164 65	
<i>Rentes et valeurs en dépôt au Crédit foncier et au Comptoir national d'Escompte (prix d'achat) :</i>		
Legs Bourdin : 36 fr. de rente 3 p. 100		997 60
Legs Coste : 1 245 fr. de rente 3 p. 100 amortissable	41 716 ^f 20	} 41 920 65
6 fr. de rente perpétuelle 3 p. 100	204 45	
204 fr. de rente 3 p. 100 (conversion de 238 fr. de rente 3 1/2 p. 100 en 3 p. 100)	7 163 »	} 64 358 63
70 obligations foncières 3 p. 100 1883	29 609 15	
4 obligations communales 3 p. 100 1892	2 014 65	
1/4 obligation Ville de Paris 2 p. 100 1898 (n° 557 760, 2 ^e coupure)	111 03	
3 obligations chemin de fer du Sud de la France 3 p. 100	1 400 85	
26 obligations du gouvernement de l'Indo-Chine 3 1/2 p. 100 1898	13 039 15	
25 obligations des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan 3 p. 100	11 020 80	
<i>Annuités : à recevoir de l'Hôtel des Sociétés savantes ; de 1905 à 1907, pour cession de deux corps de bibliothèques, et de 1905 à 1912 pour remboursement d'un prêt de 3 000 fr. relatif à l'installation de la bibliothèque de la Société de Statistique</i>		3 060 »
<i>Bibliothèque :</i>		
Pour mémoire. { Valeur des livres		» »
{ 43 collections du Journal en magasin		» »
TOTAL DE L'ACTIF		<u>114 344^f 10</u>

PASSIF

<i>Avec affectation spéciale :</i>		
Legs Bourdin	997 ^f 60	} 42 918 ^f 25.
Legs Coste	41 920 65	
<i>Réserve sur cotisations rachetées (1)</i>		27 519 24
<i>Capital libre, dont 22 000 fr. provenant de l'attribution à la Société de Statistique, sans affectation spéciale, sur le legs fait à l'État par M. Giffard</i>		39 205 96
<i>Cotisations en cours de rachat (Reçu sur 2 rachats)</i>		300 »
<i>Provision pour médaille Bourdin</i>		36 »
<i>Provision spéciale</i>		1 200 »
<i>Compte courant du legs Coste au Comptoir national d'Escompte</i>		3 164 65
TOTAL DU PASSIF		<u>114 344^f 10</u>

1. Cette réserve est réduite en 1904 par suite du décès de 4 membres perpétuels.

COMPTES DE 1904

RECETTES

Fonds au 1^{er} janvier 1904 :

En caisse.	104 ^f 95	} 2 016 ^f 29
Au Crédit foncier	3 69	
Au Comptoir national d'Escompte (pour le C/ courant du legs Coste).	1 907 65	

Recettes effectuées pendant l'année pour le service courant.

1^{re} PARTIE.

Cotisations : Membres titulaires.	3 325 ^f »	} 3 721 »	} 10 401 83
— Membres correspondants.	396 »		
Journal : Abonnements et vente de numéros	1 345 25		
Intérêts sur les titres du portefeuille et sur les fonds au Crédit foncier, et divers	2 135 58		
Subventions reçues en 1904 (1) :			
Ville de Paris : 2 ^e semestre 1903	500 »	} 3 200 »	
— 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e trimestres 1904.	750 »		
Conseil général de la Seine : Année 1903.	500 »		
Ministère de l'agriculture : 1904.	1 150 »		
Ministère de l'instruction publique : 1904	300 »		

2^e PARTIE.

Annuités :

2 annuités de rachats de cotisations	120 »	} 680 »
Annuité de 1904 pour cession de corps de biblio- thèques.	200 »	
Annuité de 1904 sur le prêt à l'Hôtel des So- ciétés savantes	360 »	

Recettes spéciales.

Legs Bourdin : Intérêts des valeurs de ce legs.	36 »	} 1 299 80
Legs Coste : Intérêts reçus en 1904 (Revenu des valeurs et intérêts du compte courant au Comptoir d'Escompte)	1 263 80	

TOTAL de la 1^{re} et de la 2^e partie. 12 381^f 63

TOTAL GÉNÉRAL de l'encaisse et des recettes. 14 397^f 92

1. Le quatrième trimestre de la subvention de la ville de Paris de 1904 (500 fr.) et celle du conseil général de la Seine (500 fr.) pour 1904 ont été votés, mais n'ont pas été ordonnancés avant le 31 décembre 1904.

COMPTES DE 1904

DÉPENSES

1^{re} PARTIE.

Payements effectués pendant l'année pour le service courant.

Administration :			
Secrétariat général, correspondance, frais de bureau, etc.	1 677 ^f 05	} 2 066 ^f 85	} 2 765 ^f 05
Frais de convocations	389 80		
Trésorerie et archives, frais de recouvrement, etc. . .			
Loyer : pour 1904.			1 000 »
Journal : Impression et frais d'envoi	4 364 15	} 5 937 15	
— Rédaction en 1903, graphiques et cartogrammes.	1 573 »		
Annuaire : Impression et expédition			218 35
Bibliothèque :			
Allocation au bibliothécaire.	50 »	} 355 35	
Frais pour le catalogue, classement	199 »		
Reliures et divers	105 75		
Depenses reglees en 1904			<u>10 275^f 90</u>

2^e PARTIE.

Placements et débours.

Dépenses spéciales :

Legs Bourdin : Payé à la Monnaie la valeur de la médaille du prix			
Bourdin	108 ^f »	} 114 ^f 80	
Legs Coste : Frais du compte courant au Comptoir d'Escompte. . .	6 80		
TOTAL de la 1 ^{re} et de la 2 ^e partie.			<u>10 390^f 70</u>

Solde au 31 decembre 1904 pour balance :

En caisse.	61 ^f »	} 4 007 ^f 22	
Au Crédit foncier	781 57		
Au Comptoir national d'Escompte.	3 164 65		
TOTAL GÉNÉRAL égal.			<u><u>14 397^f 92</u></u>

BUDGET DE PRÉVISION POUR 1905

RECETTES	DÉPENSES	
1 ^{re} PARTIE.	1 ^{re} PARTIE.	
Cotisations. 3 800 ^f »	Administration :	
Journal : abonnements et ventes . 1 350 »	Secrétariat général,	
Revenus des titres du portefeuille et du compte courant au Crédit foncier 2 150 »	frais de bureau, correspondance , etc. 1 630 ^f »	}
Subventions :	Frais de convoca- tions 420 »	
Ville de Paris . . . 1 000 ^f »	Trésorerie, archives, frais de recouvr ^t . 750 »	
Ministère de l'Agric ^{re} 1 200 »	Frais de représent ^{on} . 100 »	}
— de l'Instruct. publique . . . 300 »	Loyer :	
— des Trav. pub. Mémoire	Salles des réunions et bibliothèque. 1 000 »	
Conseil général de la Seine 500 »	Journal :	
	Impression et envoi. 4 250 »	}
	Rédaction, graphi- ques et cartogram- mes. 1 600 »	
	Annuaire :	
	Impression et envoi. 240 »	
	Bibliothèque :	
	Livres, catalogue et frais divers. 300 »	
TOTAL de la première partie. <u>10 300^f »</u>	TOTAL de la première partie. <u>10 290^f »</u>	
2 ^e PARTIE.	2 ^e PARTIE.	
Annuités en 1904 p ^r rachats de cotisa- tions en cours . . . 120 ^f »	Réserve des annuités. 680 »	
Annuité pour cession de corps de biblio- thèques 200 »	— des revenus du legs Bourdin pour sa mé- daille. 36 »	
Annuité pour inté- rêts et amortisse- ment de l'avance de 3 000 fr. faite à l'hôtel des Sociétés savantes, pour ins- taller la bibliothè- que de la Société de Statistique . . . 360 »	— du legs Coste 1 251 »	
Revenus du legs Bourdin 36 »		
— Coste 1 251 »		
TOTAL de la seconde partie. <u>1 967^f »</u>	TOTAL de la seconde partie. <u>1 967^f »</u>	
TOTAL GÉN. des recettes prévues. <u>12 267^f »</u>	TOTAL GÉN. des charges prévues. <u>12 257^f »</u>	

Le Trésorier,
Paul MATRAT.

RELEVÉ COMPARATIF DE DIVERS CHAPITRES

(Années 1900 à 1904).

DÉSIGNATIONS.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.		
Ressources	11 814,71	11 750,33	10 952,87 ¹	11 355,41	11 081,83		
Dépenses	11 518,81	11 356,15	10 362,09	11 735,19	10 390,70		
Recettes exceptionnelles	»	22 000 » ²	41 920,65 ³	»	»		
	»	»	640,25 ⁴	1 257,45 ⁴	1 299,80		
<i>Comparaison de divers chapitres :</i>							
Cotisations encaissées	4 384 »	4 036 »	3 999 »	3 669 »	3 721 »		
Abonnements et vente du journal	1 502 »	1 426,75	1 313,25	1 272 »	1 345,25		
Revenus des valeurs	1 503,67	2 169,58	2 610,22 ⁵	2 169,01	2 135,58		
Subventions	2 700 »	3 200 » ⁶	2 260 » ⁷	3 440 » ⁸	3 200 » ⁸		
Reçu pour rachats de cotisations	580 »	668 »	300 »	180 »	120 »		
Reçu pour annuités de l'Hôtel des Sociétés savantes	200,40	250 »	470 » ⁹	560 » ⁹	560 »		
Administration, assemblées, recouvrement, etc.	2 598,03	2 696,23	2 676 »	4 490,50 ¹⁰	2 765,05		
Loyer	520,40	500,40	975,40	1 000,40	1 000 »		
Bibliothèque	270 »	270 »	520,85 ¹¹	337,70 ¹²	355,35 ¹²		
Journal et annuaire (impression et rédaction, etc.)	5 441,63	7 353,47 ¹³	6 046 »	5 581,14	6 155,50		
Dépenses diverses	44 »	536,05	143,80	96,20	114,80		
<i>Situation :</i>							
Valeurs en portefeuille	44 166,83	66 166,83 ¹⁴	107 276,88 ¹⁵	107 276,88 ¹⁵	107 276,88 ¹⁵		
Annuités à recevoir de divers	3 338 »	1 470 »	4 480 » ¹⁶	4 040 » ¹⁶	3 060 »		
En caisse et dépôts	2 963,40	2 087,04	1 123,84	2 016,29	4 007,22		
TOTAUX	50 468,23	69 723,87	112 880,72	113 833,17	114 344,10		
<i>Personnel :</i>							
Membres	{	titulaires { perpétuels	128	125	122	122	116
		non rachetés	166	165	151	147	144
		correspondants	38	42	37	33	29
		associés	72	70	73	72	71
TOTAUX	404	402	383	374	360		
<ol style="list-style-type: none"> 1. La subvention du Ministère de l'agriculture n'a été que de 960 fr. en 1902 au lieu de 1 200 fr. Elle a été relevée à 1 140 fr. en 1903 et 1 150 fr. en 1904. 2. Attribution à la Société sur le legs fait à l'État par M. Giffard. 3. Legs Coste net. 4. Intérêts des legs Coste et Bourdin. 5. L'augmentation exceptionnelle en 1902 provient des intérêts d'un placement provisoire en bons du mont-de-piété, qui s'est cumulé avec les revenus courants. 6. Dont 1 200 fr. de subvention de 1900 de la ville de Paris et du conseil général de la Seine encaissés en 1901. 7. Dont 1 000 fr. de 1901 encaissés en 1902, mais 1 500 fr. non reçus au titre de 1902, et réduction à 960 fr. de la subvention de 1 200 fr. du Ministère de l'agriculture. 8. Dont 1 500 fr. de subvention de 1902, encaissés en 1903, mais 1 000 fr. non reçus au titre de 1903. En 1904, 1 000 fr. de subvention de 1903, mais 750 fr. de 1904 non encaissés. 9. Annuités réunies pour cession de corps de bibliothèques et pour prêt à l'Hôtel des Sociétés savantes. 10. Y compris 1 650 fr. pour représentation de la Société. 11. Déménagement de la Bibliothèque. 12. Premiers frais pour l'établissement du catalogue de la bibliothèque. 13. Dont 1 448 fr. 25 pour la table générale du Journal de 1860 à 1900. 14. Y compris l'attribution à la Société sur le legs Giffard. 15. Y compris le legs Coste. 16. Rachats de cotisations. — Annuités de l'Hôtel des Sociétés savantes pour cession de corps de bibliothèques et prêt à lui fait par la Société. 							

Le Trésorier, Paul MATRAT.

III

NÉCROLOGIE

Quinze jours avant la séance dont le procès-verbal est publié ci-dessus, page 117, nous parvenait la nouvelle de la mort d'un de nos anciens présidents, l'un des quatre fondateurs restant de notre Société, M. Clément Juglar, et le vendredi suivant, 3 mars, nous le conduisions à sa dernière demeure, au milieu d'un concours considérable d'amis. Sa famille ayant exprimé le désir qu'aucun discours ne fût prononcé, nous croyons devoir reproduire ici, *in extenso*, l'hommage rendu à la mémoire du regretté défunt par son éminent collègue, M. Émile Levasseur, dans la séance de la Société du 15 mars courant :

DISCOURS DE M. ÉMILE LEVASSEUR

La Société de statistique a perdu un de ses membres les plus anciens, un de ceux dont les travaux et la réputation lui faisaient le plus d'honneur. M. Clément Juglar est mort subitement le 28 février 1905. La Société de statistique s'est jointe à l'Académie des sciences morales et politiques et à la Société d'économie politique, pour rendre les derniers devoirs à son ancien président, membre fondateur de la Société.

M. le D^r Juglar a débuté dans le *Journal des Économistes*, en 1851-1852, par un article, suivi de plusieurs autres dans lesquels il s'appliquait à réfuter les objections opposées au projet de réforme du tarif douanier présenté par M. Sainte-Beuve. Presque immédiatement après il donnait à la même revue plusieurs autres articles sur les mouvements de la population française de 1772 à 1849 dans lesquels se trouve le germe de sa théorie des crises ; l'auteur était frappé de la relation qui existait entre les naissances, mariages, décès et l'état de la richesse. Sa vocation était désormais fixée : il était statisticien et économiste libéral.

L'Académie des sciences morales et politiques mit précisément au concours, peu d'années après, la question des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre, aux États-Unis. Juglar, qui avait déjà publié sur ce sujet un article dans l'*Annuaire de l'Économie politique* en 1856 et un autre article dans le *Journal des Économistes* à la veille de la crise de 1857, concourut. Il obtint le prix et publia son mémoire en 1862. Son nom est resté depuis ce temps attaché à la théorie des crises dont il a suivi sans relâche les phases successives, expliquant les phénomènes et prédisant à maintes reprises les conséquences. « Les crises, dit-il, comme les maladies, paraissent une des conditions de l'existence des sociétés où le commerce et l'industrie dominant. On peut les prévoir, les adoucir, s'en préserver jusqu'à un certain point, faciliter la reprise des affaires ; mais les supprimer c'est ce que jusqu'ici, malgré les combinaisons les plus diverses, il n'a été donné à personne. »

M. Juglar a démontré, surtout au moyen des comptes des banques d'émission, que toute crise comprenait trois phases : d'abord une période plus ou moins longue de hausse des valeurs, de développement des affaires, d'activité croissante de la spéculation, en un mot de prospérité jusqu'à ce qu'un certain maximum soit atteint et que la tension soit telle que les ressorts du mouvement des affaires se brisent ; la

crise est précisément l'instant de cette rupture, c'est-à-dire l'arrêt de la hausse. C'est la seconde phase : la demande se replie devant l'exagération de cette hausse que la consommation ne peut plus suivre, qu'alors les spéculateurs engagés, ne pouvant plus réaliser, recourent au crédit pour faire face à leurs engagements, enflent le portefeuille des banques par leurs traites, vident l'encaisse pour se procurer du numéraire. La troisième phase est la liquidation, période d'atonie commerciale où les affaires sont languissantes et où les prix sont bas, le portefeuille peu garni, le numéraire sans emploi refluant dans l'encaisse. On a contesté la valeur de cette théorie. Sans doute, elle n'est pas aussi absolue et la durée et la succession des phases ne se produisent pas avec une invariable régularité, mais le fond reste vrai. Je le crois exact. Je me rappelle que moi-même je l'ai exposée dans un chapitre de la *Question de l'or* (ch. VIII. *De la crise commerciale*) publiée en 1858, avant l'apparition du volume de M. Juglar, mais après la publication de ses deux articles (1).

En 1889, M. Juglar a donné une seconde édition *Des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux États-Unis*, « édition, dit-il, entièrement refondue..., beaucoup plus abondante en faits de détail et de démonstration ». Plus abondante même peut-être qu'il n'était nécessaire. L'année dernière, M. Juglar songeait à une troisième édition et me demandait quelles parties il pourrait abrégier sans inconvénient.

En 1868, M. Juglar a publié un autre ouvrage important, *Du change et de la liberté d'émission*. C'est un mémoire récompensé dans un concours de l'Académie des sciences morales et politiques. M. Juglar y reprend l'exposé de la théorie des crises dans ses trois phases. Il montre que l'émission des billets ne joue dans le mouvement qu'un rôle secondaire, surtout pour les pays où l'usage du compte courant est général; que le cours du change est le grand régulateur de l'émission du papier.

A ces deux ouvrages il faut ajouter, sur la liste des travaux importants de M. Juglar, l'introduction, qu'en collaboration avec M. Coulet, il a mise à la publication en neuf volumes des enquêtes anglaises sur les banques (1865) entreprise par la Banque de France, sa déposition dans l'enquête de 1865 sur la circulation fiduciaire qui forme un volume in-folio enrichi de nombreux tableaux, sa déposition non moins volumineuse dans les deux enquêtes de 1869 à 1870 sur la question monétaire.

Je ne puis énumérer toutes les brochures qu'il a publiées, tous les articles qu'il a donnés, pendant une période d'activité de plus d'un demi-siècle, à des revues et autres recueils : au *Journal des Économistes*, à l'*Économiste français* dont il a été un des fondateurs, au *Dictionnaire des finances*, au *Dictionnaire d'économie politique*. Il a apporté sa contribution au *Bulletin de la Société de statistique* par ses articles sur : La Circulation fiduciaire (1866); La Question monétaire (1874); Le Rôle de la monnaie et des lingots (1879); L'Inégalité de la répartition des bénéfices du travail et du capital (1897); Le Rapport des naissances à la population (1900); Les Rapports que la statistique peut établir entre les mariages et l'état économique (1900), et par son intervention dans les discussions.

Dans tous ses travaux on retrouve la même pensée inspiratrice : l'étude des oscil-

1. Dans une note (p. 243) je dis : « La marche générale des crises commerciales a été très bien exposée par M. Clément Juglar dans le *Journal des Économistes* (avril et mai 1857) »

lations périodiques du mouvement de la richesse dans ses multiples manifestations. Docteur, il avait mis le doigt sur l'artère de la circulation économique et il en mesurait les battements. A ce point de vue, sa vie scientifique est une comme son œuvre.

M. Juglar avait professé, dans le même cours que moi, la statistique à l'École libre des sciences politiques et il était professeur honoraire de cette école depuis 1883. Il était vice-président de la Société d'économie politique, ancien président de notre Société, ancien président de la Société d'économie sociale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques (section des sciences économiques et sociales) au Ministère de l'instruction publique, membre de l'Institut international de statistique depuis la fondation, en 1885.

Le 24 décembre 1892, M. Juglar avait été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques (section d'économie politique, statistique et finances) en remplacement de M. Courcelle-Seneuil

Si la vie scientifique de M. Juglar a été concentrée sur la question des phénomènes de la circulation, la science n'était pas la seule préoccupation de son esprit ; il aimait les lettres et surtout les arts ; chaleureux amateur de la peinture classique et de la musique, il a conservé jusqu'à la fin la fraîcheur de son enthousiasme pour le beau. C'était un vert vieillard qui ne semblait pas alourdi par le poids des années. La mort l'a surpris en pleine vie et la surprise a rendu le coup plus sensible à sa famille et à ses collègues et amis qui, malgré ses quatre-vingt-six ans, ne pouvaient, en l'état de sa santé, prévoir le coup fatal. La Société de statistique porte le deuil d'un de ses doyens et associe ses regrets à ceux de l'Institut et des autres compagnies savantes dont il était un des membres actifs et aimés.

E. LEVASSEUR.

